

Nièvre : Les PME ont besoin de l'expérience des seniors.

Les besoins en compétences des entreprises ne rejoignent pas toujours l'offre locale-les attentes, métiers et qualifications des demandeurs d'emploi- aussi une initiative a-t-elle été prise dans la Nièvre afin de favoriser le maintien dans l'emploi des seniors, leur évolution professionnelle en anticipant, notamment, la transmission de leur « savoir faire ». La CGPME a réalisé, à la demande de la Direction Départementale du travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, une étude sur les salariés de plus de 50 ans en poste dans le département de la Nièvre, dans les entreprises du commerce, de l'industrie et des services. 160 entreprises -pour moitié de plus de 50 salariés et pour moitié de moins de 50- représentant près de 9 000 salariés dont plus de 2 000 seniors, ont été rencontrées. Les résultats -ancienneté, sexe, postes occupés notamment, par bassin d'emploi- confirment le besoin d'agir, à la veille de l'application de nouvelles règles sociales en faveur de l'emploi des salariés âgés. Par cette action, la CGPME souhaite accompagner les chefs d'entreprise dans leur gestion des ressources humaines.

Les résultats de l'étude montrent de grandes disparités, et soulignent la nécessité de mobiliser tous les acteurs, employeurs de toute taille et salariés, pour améliorer la prise en compte de l'expérience des seniors, particulièrement dans notre département dont l'attractivité reste à développer, y compris pour garder les jeunes sur le territoire.

Afin de préparer la reprise, qui ne manquera pas de recréer des tensions sur certaines activités, la dynamique des PME PMI participera au maintien de la compétitivité des territoires. Dans ce but les résultats de cette étude, et surtout les mesures prises pour remédier aux difficultés rencontrées, seront présentés lors de trois réunions publiques à Nevers, Cosne-sur-Loire, Luzy. En effet les petites entreprises, sur lesquelles repose à terme la création d'emplois, ont besoin de trouver compétences et ressources nécessaires localement.

Chaque réunion sera coanimée par les partenaires de ce projet : CGPME, Agefos PME (collecteur de fonds formation interprofessionnel), DDTEFP, et le cabinet conseil Ivana Leporcq. La première réunion se tient à l'hôtel Kyriad de Nevers, le 24 septembre à partir de 18h.

Pour inscription et pour tout renseignement : cgpme-nievre@orange.fr

Prochaines réunions à 18h le 6 octobre à Cosne-sur-Loire, locaux de l'école de la deuxième chance, et le 13 à la mairie de Luzy.